



ARTHUR HUNT CONSULTING
Spécialiste RH des opérateurs de la santé



Focus Santé RH

Gestion sociale de la réorganisation de l'offre de soins en Moselle-Est :

Retour sur une épopée innovante menée par Claude d'Harcourt... avec le soutien d'Arthur Hunt.

L'ARS Lorraine a réussi à mettre en œuvre un projet de restructuration de l'offre médicale pour la Moselle-Est en menant directement des négociations avec les organisations syndicales des établissements. Process peu habituel pour les ARS.

Le territoire de la Moselle-Est (comprenant le bassin houiller et Sarreguemines) était marqué par de mauvais indicateurs de santé, des taux de fuite importants et une situation financière très dégradée des hôpitaux. Socialement très sensible, il regroupe des établissements appartenant au régime minier, au secteur public et au secteur privé non lucratif.



Environ 100 lits MCO fermés

194,7 ETP impactés par le PMME

268 ETP créés dans le secteur medico-social d'ici 2018

3 pôles de référence créés :
Mère-enfant et cardio neuro, oncologie, rééducation



Les 3 points clés du dispositif social piloté par l'ARS

1

Signature d'un protocole d'accord entre les établissements et l'ARS relatif aux modalités de transfert des personnels impactés.

L'objet de cet accord était de sécuriser juridiquement les mouvements des personnels entre hôpitaux dans le cadre des transferts d'activité. Selon l'article 1, il est « le document de référence permettant de partager et de respecter des règles communes aux établissements concernés ».

2

Négociation d'un accord global sur les mesures sociales d'accompagnement avec les organisations syndicales et les DRH des établissements.

C'est un document de référence dont le principal objectif est de sécuriser les parcours professionnels des personnels concernés (mobilité professionnelle, formation, compétences...).

La mise en place d'une commission de suivi par l'ARS et d'une cellule d'accompagnement de l'évolution et des carrières ont permis de cadrer sa mise en œuvre opérationnelle.

3

Gestion prévisionnelle des métiers santé (GPMS) au niveau du bassin d'emploi de la Moselle-Est.

Etape 1 : Réalisation d'une projection sur 5 ans des effectifs cibles et des perspectives d'emploi à l'échelle du territoire.

Etape 2 : Chaque établissement a analysé les effets des évolutions d'activités sur les emplois et les compétences et a mis en œuvre des plans d'actions (entretiens de formation et d'évaluation professionnelle, plans de formation, aides à la mobilité ou à la reconversion...)

Question à Monsieur d'Harcourt, directeur Général de l'ARS Lorraine

Quel enseignement retirez-vous de cette expérience de relations sociales menée au niveau de l'ARS sur le Projet médical de la Moselle-Est ?



La relation avec les syndicats me paraît encore trop archaïque. Sur des projets aussi complexes et socialement sensibles, impliquant plusieurs établissements, des réorganisations importantes et des mouvements de personnels, les organisations syndicales ont besoin d'avoir une vision territoriale du projet qui dépasse le niveau de l'établissement. Il était indispensable de les placer dans cette perspective pour avoir un dialogue constructif et décanter certains problèmes. Un formidable travail a été fait.



Le point de vue d'Arthur Hunt



La négociation au niveau régional ne peut être que totalement exceptionnelle, dès lors que les évolutions prévues au niveau des établissements ne peuvent se comprendre qu'à l'échelle des territoires. En revanche, une concertation élargie sur les outils de la gestion territoriale des emplois de santé est certainement amenée à se développer pour assurer une correspondance entre les besoins long terme et la formation initiale des professionnels d'une part, et entre la rationalisation des moyens affectés aux établissements et la dynamique des parcours professionnels des agents en poste, d'autre part.



Valérie Muller, directrice du département santé, Arthur Hunt consulting



Directeur de la rédaction : Valérie Muller, directrice associée

Equipe de rédaction : Aurore Tellier, Laurent Megglé